



Chapitre
9

Prévention de l'intimidation, éducation civique et formation aux valeurs

... J'étais surveillante pendant une récréation lorsque j'ai aperçu, au loin, une des élèves de 5^e année tenant son bras allongé devant elle, ce qui constitue pour l'école un appel à l'aide lorsque quelqu'un est victime d'intimidation. En m'approchant, j'ai remarqué qu'un groupe de trois élèves entourait un nouvel élève de 3^e année, le raillant et le ridiculisant. L'élève qui avait soulevé son bras avait remarqué ce manège, s'était rapprochée et se tenait à côté de l'élève en détresse. Puis, l'un après l'autre, les autres élèves ont commencé à se joindre à elle pour former un cercle protecteur autour du nouvel élève. Ils ont soulevé leur bras et, en silence, ont fait face aux élèves qui usaient d'intimidation, leur indiquant silencieusement et sans affrontement que l'intimidation était un comportement répréhensible. Sans plus, le groupe d'élèves qui usaient d'intimidation s'est éloigné, quittant les lieux. Les autres élèves ont invité le nouvel élève à prendre part à leur jeu, puis ils se sont éloignés ensemble. Avant même d'avoir rejoint le groupe, les élèves avaient résolu la situation d'intimidation eux-mêmes.

Plusieurs conseils scolaires et certaines écoles se concentrent sur la prévention de l'intimidation comme un point de départ afin d'établir des plans d'amélioration de l'école et des initiatives civiques et morales. Un milieu positif et stimulant est essentiel pour que les élèves sentent qu'on se soucie d'eux et qu'ils sont en sécurité. Un bon nombre d'écoles, de collectivités et de milieux de travail ont défini l'intimidation comme un comportement qui nuit au sentiment de protection et de sécurité. Ils abordent cette question de diverses manières.

Le présent chapitre offre un aperçu de la façon de prévenir et d'aborder efficacement l'intimidation dans les écoles.¹ La « prévention de l'intimidation » ne signifie pas l'adoption d'un programme en particulier, mais plutôt celle d'un processus continu de collaboration. L'information et les stratégies proposées dans le présent chapitre devraient servir de point de départ pour les écoles et les conseils scolaires afin d'élaborer et de mettre en œuvre leurs propres plans et processus destinés à prévenir l'intimidation, et ultimement, à améliorer le climat de l'école.

La prévention de l'intimidation exige l'adoption d'une approche globale qui s'attaque aux origines complexes d'un geste d'intimidation. Il n'existe pas de solution simple aux problèmes d'intimidation. Il est primordial d'aborder les causes fondamentales de l'intimidation, ce qui signifie tenir compte des nombreux aspects généraux de l'éducation civique et de la formation aux valeurs. Par exemple, la ressource

pédagogique *Towards a Safe and Caring Curriculum*, mise au point par la Society for Safe and Caring Schools and Communities (anciennement le projet Safe and Caring Schools de l'Alberta Teachers' Association), avait initialement été conçue à titre de programme de prévention contre l'intimidation, mais a évolué pour devenir un programme global de formation aux valeurs de cinq thèmes, dont la prévention de l'intimidation constitue l'un des thèmes. Le processus *Effective Behaviour Supports*, qui est actuellement utilisé dans de nombreuses écoles de l'Alberta (voir l'annexe A-7), est également compatible avec une approche globale de prévention de l'intimidation et de climat scolaire positif qui s'appuie sur les données.

La nature de l'intimidation

L'intimidation est une forme d'agression délibérée par laquelle une personne, ou un groupe de personnes, se sent en droit d'exercer son pouvoir sur une autre personne. Les gens utilisent souvent les expressions *petites brutes*, *agresseurs* et *victimes* lorsqu'ils font référence aux élèves qui sont touchés par l'intimidation. Cependant, ces étiquettes mettent l'accent sur les élèves, plutôt que sur les comportements, et ne tiennent pas compte du fait que beaucoup de personnes peuvent adopter les deux rôles, selon la situation ou le moment où ils se trouvent dans leur vie. Pour ces raisons, nous emploierons dans ce chapitre les expressions *élèves qui usent d'intimidation* et *élèves qui ont subi de l'intimidation*.

Les élèves peuvent user d'intimidation envers d'autres parce qu'ils ressentent un fort besoin de domination, soit en général ou dans une certaine situation. Par conséquent, les élèves qui semblent renfermés, sensibles, réservés et anxieux risquent le plus de subir de l'intimidation. Bien que les élèves qui subissent de l'intimidation évitent habituellement les confrontations, les élèves qui usent d'intimidation voient souvent de l'hostilité là où il n'y en a pas et croient que l'agressivité représente la solution la plus adéquate à ce qu'ils perçoivent comme un conflit.²

L'intimidation peut être directe ou indirecte et prendre de nombreuses formes. L'intimidation directe comprend les agressions physiques comme frapper, donner des coups de poing, piquer ou donner des coups de pied, et les agressions verbales telles que ridiculiser, insulter et menacer. L'intimidation indirecte comprend le commérage, l'exclusion, la critique, la menace de perdre une amitié ou la propagation de rumeurs. De façon générale, l'intimidation indirecte est un comportement caché, mais les conséquences sont tout aussi préjudiciables pour la personne qui la subit. Il existe maintenant une forme d'intimidation relativement nouvelle qui prend de l'ampleur, la cyberintimidation, c'est-à-dire le recours aux technologies de l'information et des communications tels le courrier électronique, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, la messagerie texte et les sites Web personnels pour ridiculiser, menacer ou humilier un autre élève.

Bien que l'intimidation se présente sous des formes très variables, il existe un nombre de caractéristiques-clés qui permettent de déterminer si un comportement donné constitue de l'intimidation ou non :

- une inégalité du pouvoir;
- l'intention de faire du tort;

- des sentiments de détresse de la part de l'élève qui subit de l'intimidation;
- la répétition des gestes d'intimidation sur une certaine période.

L'intimidation est-elle fréquente?

La fréquence évaluée de l'intimidation dans les écoles varie considérablement selon les études. Par exemple, d'après différentes études menées auprès d'élèves de la 4^e à la 6^e année, aussi peu que cinq pour cent des élèves et autant que vingt-sept pour cent des élèves disent avoir subi de l'intimidation.³ Cela est également vrai pour les élèves qui ont déclaré avoir usé d'intimidation, mais les pourcentages variaient alors entre six et dix-sept pour cent.⁴

Ce que nous savons c'est que *les parents et les enseignants ne sont pas conscients habituellement de l'ampleur que prend l'intimidation entre les enfants*. Beaucoup d'élèves qui ont usé d'intimidation ou qui l'ont subie font état du problème à leurs enseignants ou à leurs parents (dans le cadre d'une étude, presque la moitié des sujets ont déclaré l'avoir mentionné à des enseignants).⁵ Bon nombre d'élèves minimisent ou cachent quand même les incidents liés à l'intimidation, souvent par crainte de représailles, parce qu'ils sentent qu'ils doivent eux-mêmes régler leurs problèmes ou que les adultes sont incapables de les protéger contre toute intimidation future.⁶

Les comportements liés à l'intimidation se retrouvent dans tous les groupes d'âge. Ils commencent parfois dès l'âge de deux ou trois ans et atteignent l'âge adulte. Parmi les plus jeunes enfants, l'intimidation prend souvent la forme de poussées, de bousculades, d'insultes, d'isolement social et de taquineries. Les adolescents peuvent s'adonner à du harcèlement sexuel, à de la violence dans les fréquentations et à des agressions de bande. La violence familiale, les agressions, la violence à l'égard des aînés et l'intimidation en milieu de travail peuvent constituer des comportements d'intimidation à l'âge adulte. Bien que les formes d'intimidation changent avec l'âge, les questions de pouvoir et de contrôle demeurent les mêmes. De façon similaire, la fréquence à laquelle les garçons et les filles sont touchés par l'intimidation est à peu près la même, mais les types d'intimidation les plus fréquents sont différents pour les deux groupes. Pour les garçons, il est plus probable que l'intimidation sera directe et qu'elle prendra des formes physiques comme donner des coups de pied, frapper, pousser, bousculer et menacer. Chez les filles, il est plus probable que l'intimidation sera indirecte et qu'elle donnera lieu à des gestes d'aliénation sociale, par exemple, faire circuler des rumeurs, mettre fin à une amitié ou ignorer la personne.

Les conséquences de l'intimidation

L'intimidation peut avoir de graves conséquences pour les élèves concernés, mais aussi pour la communauté scolaire et la société. Les élèves qui subissent de l'intimidation peuvent éprouver des symptômes physiques tels que des maux d'estomac, des maux de tête et faire des cauchemars. Ils sont souvent isolés socialement et développent une image négative d'eux-mêmes et de l'école, et leur rendement scolaire en est affecté.⁷ L'intimidation, lorsqu'elle est répandue, crée

un milieu scolaire de peur et d'hostilités qui a des répercussions négatives sur les sentiments de tous les élèves et sur leurs apprentissages.

À long terme, l'intimidation peut annoncer d'autres comportements agressifs qui auront de graves répercussions sociales. Si personne n'intervient, les comportements liés à l'intimidation ont tendance à demeurer constants ou à s'aggraver, plutôt que de s'améliorer au fur et à mesure que l'enfant vieillit. Un comportement d'intimidation qui est ignoré peut empirer et mener à des agressions de bande, à des agressions physiques ou sexuelles, à de la violence dans les fréquentations, à de la violence conjugale, à du harcèlement en milieu de travail, à de la violence faite aux enfants et à de la violence à l'égard des aînés.⁸

Idées fausses à propos de l'intimidation

Il y a un certain nombre d'idées fausses communes au sujet de l'intimidation qui peuvent nuire aux efforts de faire de l'école un lieu plus sécuritaire pour tous les élèves.

Idée fausse : L'intimidation ne cause aucun vrai dommage.

Réalité : Quand nous ne tenons pas compte des dommages reliés à l'intimidation en disant que ce n'est qu'une forme de « taquinerie » ou d'« injures », nous ignorons les graves conséquences de ce genre de comportement. Les recherches démontrent que les élèves qui sont intimidés régulièrement se montrent enclins à avoir une image négative d'eux-mêmes et ont de la difficulté à faire confiance aux autres. Les injures, les sarcasmes et toute forme d'intimidation peuvent laisser des cicatrices tout au long de la vie.

Idée fausse : L'intimidation fait partie de l'apprentissage de la vie.

Réalité : L'intimidation n'est pas simplement une question rattachée à l'idée que « les enfants doivent vivre leur vie d'enfants ». L'intimidation est un comportement qui s'apprend. Les élèves imitent souvent les comportements violents qu'ils ont vus à la télévision, au cinéma ou à la maison.

Idée fausse : Les élèves qui se font intimider doivent apprendre à se défendre.

Réalité : Cette idée fausse peut amener le monde à croire que le fait de faire face à l'intimidation permet à l'élève de « renforcer son caractère », tout en décourageant les adultes à aider efficacement les élèves qui dénoncent l'intimidation. En réalité, lorsque les élèves dénoncent l'intimidation, c'est parce qu'ils ont généralement tenté de résoudre le problème à leur façon, et ce, sans succès. Leurs plaintes ne sont qu'un appel à l'aide.

Idée fausse : Il y a toujours eu des persécuteurs et il y en aura toujours.

Réalité : Même si cette croyance est vraie, on doit tenter de l'enrayer. En travaillant ensemble, enseignants, élèves et parents ont le pouvoir de changer ce qui a été en travaillant à créer un avenir meilleur et plus sécuritaire pour tous les enfants.

Observation de l'intimidation

L'intimidation est bel et bien un phénomène de groupe puisque 85 pour cent des gestes d'intimidation ont lieu devant d'autres personnes. Lorsque les élèves observent les comportements liés à l'intimidation, il arrive généralement plusieurs choses :

- les comportements agressifs sont adoptés par quelqu'un qui semble avoir plus d'influence;
- les pairs accordent plus d'attention positive à l'élève qui use d'intimidation qu'à l'élève qui la subit;
- la présence des autres donne l'impression que plusieurs personnes sont impliquées.

Ces facteurs se combinent et réduisent les sentiments de culpabilité de l'élève qui pratique l'intimidation et diminuent les inhibitions des élèves qui observent. Par conséquent, bien que la plupart des élèves déclarent être mal à l'aise lorsqu'ils voient des gestes d'intimidation⁹, l'observation de tels incidents pourrait les inciter davantage à se livrer eux-mêmes à des actes d'intimidation, particulièrement si les élèves sentent que leur statut au sein de leur groupe de pairs est plutôt précaire.

Par ailleurs, lorsque les témoins interviennent, ils réussissent souvent à faire cesser l'intimidation.¹⁰ De plus, si la communauté scolaire accorde de l'importance aux interventions actives dans des situations d'intimidation et qu'elle les encourage, il est plus probable que les élèves remettront en cause les comportements d'intimidation plutôt que de rester inactifs.¹¹ En fournissant aux élèves les compétences et la confiance pour intervenir dans des situations d'intimidation, les écoles font un pas important pour mettre un terme aux comportements d'intimidation.

Élaboration d'initiatives de prévention contre l'intimidation

Tous les conseils scolaires et toutes les écoles peuvent profiter des initiatives de prévention contre l'intimidation, même celles qui ont eu peu d'incidents liés à l'intimidation. Un plan global à la grandeur de l'école représente un outil important pour sensibiliser les gens aux effets nuisibles de l'intimidation. Le simple fait de prendre les mesures nécessaires en vue de planifier une initiative contribue à favoriser le soutien communautaire, permet d'augmenter les attentes relatives à un climat scolaire positif et respectueux et constitue un tremplin pour mener des discussions continues sur l'importance d'avoir des écoles qui sont exemptes d'intimidation.

Une initiative efficace de prévention contre l'intimidation :

- adopte une approche qui s'adresse à l'ensemble de l'école ou du conseil scolaire;
- représente un effort de collaboration qui concerne les élèves, les enseignants, les administrateurs, le personnel de soutien et les parents;
- suscite une compréhension commune de la nature et des effets de l'intimidation;

- permet d'évaluer l'étendue du comportement d'intimidation avant et après la mise en œuvre d'interventions dans l'ensemble du conseil scolaire ou de l'école;
- aide les enseignants, les élèves, les parents et autres à acquérir les connaissances, les compétences et le langage nécessaires pour réagir à l'intimidation;
- met l'accent sur la prévention plutôt que sur la punition;
- traite des codes de conduite établis dans l'ensemble de l'école ou du conseil scolaire;
- crée des liens avec le programme d'études (p. ex., des directives pour gérer les émotions et résoudre les problèmes et les conflits);
- comporte des stratégies pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de l'initiative.

L'élaboration d'initiatives fructueuses de prévention contre l'intimidation dépend en grande partie du développement d'une prise de conscience et d'un sens de responsabilité partagée au sein des communautés scolaires, et de l'obtention de l'appui des parents et de la « majorité bienveillante » des élèves lorsqu'il s'agit de réagir au problème.¹²

Examinons les éléments suivants pour élaborer une initiative de prévention contre l'intimidation :

- la collecte des données;
- la participation des élèves;
- la participation des parents;
- la formulation d'un énoncé contre l'intimidation initié au conseil scolaire ou à l'école;
- l'élaboration d'un plan de surveillance;
- l'élaboration d'un plan d'intervention;
- la participation des partenaires communautaires;
- le suivi des progrès.

Collecte des données

Avant que l'école ne commence à élaborer des activités ou des plans précis, il est important de découvrir l'ampleur réelle du problème d'intimidation, ainsi que les attitudes du personnel et des élèves face à l'intimidation. Examinons les stratégies types suivantes pour la collecte des données.

- Avoir recours à des sondages anonymes, à des discussions de classe et à des réunions privées après l'école ou pendant la pause pour obtenir des renseignements sur l'importance de l'intimidation et sur les types d'intimidation qui se produisent. Voici les renseignements-clés que vous pourriez recueillir :
 - le sexe des élèves et leur niveau scolaire;
 - les endroits à l'intérieur de l'école ou dans ses environs où l'élève se sent « en sécurité », « plutôt en sécurité » et « en danger »;
 - le type et la fréquence des comportements d'intimidation vécus ou observés;
 - l'âge et le niveau scolaire de l'élève qui use d'intimidation;
 - les réactions des adultes lorsque de l'aide est demandée (p. ex., « d'un grand secours », « d'un secours quelconque » et « aucunement utile »).

Demander aux élèves de se concentrer sur leur propre expérience et non sur ce qu'on a pu leur raconter. Préciser la période étudiée, par exemple au cours de la dernière semaine, du dernier mois ou du dernier semestre.

Examiner les questions connexes dans les questionnaires Outils d'évaluation à l'annexe B.

- Fournir des plans de l'école aux élèves (de l'intérieur et de l'extérieur) et leur demander d'indiquer les endroits où l'intimidation a lieu et les endroits où ils se sentent en danger ou mal à l'aise. Les endroits indiqués par un certain pourcentage d'élèves (p. ex., plus de la moitié) peuvent être considérés comme des endroits à risque élevé.
- Pour les plus jeunes élèves, prendre des photographies de divers endroits à l'intérieur de l'école et sur les terrains de celle-ci. Afficher sur un mur les photographies à la hauteur des yeux. Insérer deux enveloppes sous chaque photographie, l'une marquée d'un point vert (pour désigner les endroits où les élèves se sentent en sécurité) et l'autre, d'un point rouge (pour désigner les endroits où les élèves se sentent en danger ou mal à l'aise). Pour que les élèves puissent exprimer leurs sentiments à l'égard de chaque endroit, leur demander d'insérer un jeton dans l'enveloppe verte ou rouge. Les endroits désignés par un point rouge ou comme « points chauds » par la plupart des élèves sont probablement des endroits à risque élevé.
- Utiliser une liste de contrôle semblable à celle qui suit pour aider les membres du personnel à reconnaître leurs réactions face à des situations d'intimidation.¹³

	Par jour	Par semaine	Par mois	Jamais
J'entends dire qu'il y a des incidents d'agression verbale dans notre école.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je vois des élèves se bagarrer à l'intérieur de notre école et aux alentours.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je suis témoin de comportements conflictuels.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je remarque les élèves qui sont plus à risque de subir de l'intimidation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Toujours	Parfois	Jamais	
Je peux reconnaître une situation d'intimidation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Je sais comment réagir lorsqu'un incident d'intimidation survient.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Je reconnais que la confidentialité est nécessaire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Je sais quand et comment signaler les incidents d'intimidation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les règles et procédures de notre école reflètent une solide philosophie anti-intimidation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

- Engager des discussions avec les enseignants, les administrateurs et d'autres membres du personnel de l'école relativement à des sujets tels que :
 - leur niveau de préoccupation face aux comportements d'intimidation à l'école, ou dans le conseil scolaire;
 - les avantages dont bénéficieraient les élèves, le personnel et les parents si l'école, ou le conseil scolaire, mettait en œuvre une initiative de prévention contre l'intimidation;
 - les forces et les ressources de l'école, ou du conseil scolaire, et de la collectivité qui pourraient aider à élaborer ou à mettre en œuvre une initiative;
 - les façons d'amener les élèves et les parents à participer à l'initiative.

Participation des parents

L'intimidation ne cesse pas lorsque les élèves quittent le terrain de l'école. Elle peut avoir lieu dans les maisons, au terrain de jeu, dans les centres communautaires et partout ailleurs où les élèves interagissent. Les parents représentent la présence adulte qui jalonne tous ces milieux. Ils tiennent aussi un rôle primordial lorsqu'il s'agit de montrer à leurs enfants les valeurs, les compétences et les comportements nécessaires pour lutter contre l'intimidation. Par conséquent, il est important de faire intervenir les parents dans la prévention de l'intimidation, soit par l'entremise d'un rôle officiel qu'ils tiendraient dans l'élaboration d'un plan à l'échelle de l'école ou du conseil scolaire, soit de façon plus officieuse, au moyen de stratégies ou d'échanges d'information.

Examinons les stratégies types suivantes visant à faire participer les parents :

- Sonder les parents concernant leurs préoccupations à l'égard des problèmes d'intimidation et leurs idées en matière d'initiatives de prévention contre l'intimidation.
- Encourager les conseils scolaires à participer à des comités de planification visant à établir des initiatives de prévention contre l'intimidation.
- Fournir des ressources aux parents pour les aider à reconnaître et à prévenir l'intimidation (p. ex., un feuillet de documentation ou de conseils).

Voir l'annexe G-1 – Conseils aux parents pour la prévention contre l'intimidation pour obtenir un exemple de document à distribuer aux parents.

- Examiner la possibilité de monter, à l'intention des parents, un présentoir contenant des ressources de prévention contre l'intimidation dans la bibliothèque de l'école.
- Communiquer la procédure de l'école servant à informer les parents lorsque leur enfant est impliqué dans un incident d'intimidation, ainsi que la procédure que doivent suivre les parents pour aviser l'école lorsque leur enfant signale qu'un incident d'intimidation a eu lieu.

Participation des élèves

Bien qu'il ne faille jamais laisser les élèves résoudre leurs propres problèmes d'intimidation, il est important qu'ils participent activement à la lutte contre l'intimidation à l'école. Cela peut signifier attribuer un rôle aux élèves dans l'élaboration et le soutien des initiatives. Peu importe la façon dont les élèves participent, il est essentiel qu'ils comprennent que l'importance et l'objectif principal de ces initiatives consistent à créer un milieu scolaire positif où tous les élèves sont en sécurité et sont respectés. Le début de l'année scolaire constitue une occasion idéale pour faire participer les élèves à l'élaboration d'activités regroupant toute l'école en vue de favoriser la prévention de l'intimidation et un climat scolaire positif.

Examinons les stratégies types suivantes visant à faire participer les élèves.

- Inclure les élèves dans le cadre d'un groupe de travail sur la prévention de l'intimidation. La participation des élèves à un groupe de travail contribue à assurer l'efficacité et la pertinence du plan de l'école pour les élèves.

- Mettre sur pied un comité d'élèves pour prévenir l'intimidation. Une coordination peut s'installer entre ce comité et les autres groupes d'élèves existants (p. ex., le conseil étudiant) pour organiser et parrainer les activités scolaires qui suscitent un climat scolaire positif.
- Inviter les élèves à prendre la parole lors de réunions de parents et d'assemblées scolaires. Les élèves pourraient aborder des sujets tels que, pourquoi, selon eux, la prévention de l'intimidation est importante, de quelle façon ils peuvent aider à maintenir un milieu scolaire exempt d'intimidation, ou ce qu'ils ont appris par l'intermédiaire des activités en classe.
- Organiser des événements à l'échelle de l'école sur la prévention de l'intimidation. Ces événements peuvent être des occasions :
 - d'inviter des conférenciers locaux à venir entretenir les élèves sur l'importance du respect, de l'action sociale et de la prévention de l'intimidation;
 - d'organiser des ateliers pour des groupes d'élèves de différents niveaux scolaires portant sur des questions telles que « qu'est-ce que l'intimidation? », « s'aider soi-même dans des situations d'intimidation » et « prendre la défense des autres »;
 - de participer à des jeux de simulation et à des jeux de collaboration afin de mettre en pratique les compétences et les concepts en matière de prévention de l'intimidation;
 - de présenter de nouveaux programmes d'aide ou de médiation par les pairs ou de reconnaître les programmes en place.

Faire participer les élèves à la planification de ces événements. Leurs contributions permettront une diffusion pertinente du message auprès des autres élèves.

- Accorder aux élèves plus âgés un rôle prépondérant dans la présentation du plan scolaire aux classes d'élèves plus jeunes.
- Chercher des occasions d'incorporer les activités en cours regroupant divers groupes d'âge. Elles permettent aux élèves de nouer des relations positives en dehors du groupe de pairs de leur salle de classe, ce qui peut contribuer à diminuer les incidents d'intimidation. Elles constituent également, pour les élèves plus âgés, des occasions propices de servir d'exemples dans des échanges d'entraide et respectueux.

Formulation d'un énoncé de prévention contre l'intimidation propre au conseil scolaire ou à l'école

L'énoncé d'une école ou d'un conseil scolaire définit un terrain d'entente pour le personnel, les parents et les élèves, et il transmet une vision unifiée d'une école exempte d'intimidation. L'énoncé peut prendre de nombreuses formes. Il peut s'agir d'une devise ou d'un énoncé distinct qui donne les grandes lignes de l'engagement de l'école ou du conseil scolaire relativement à la prévention de l'intimidation ou l'énoncé peut être incorporé dans un énoncé de mission d'école existant, un code de conduite ou un plan de comportement.

Examinons les lignes directrices types suivantes pour élaborer un énoncé de prévention contre l'intimidation.

- Étudier la mission existante de l'école ou du conseil scolaire et déterminer si les énoncés en question traitent suffisamment de la vision commune en matière de prévention de l'intimidation.
- S'assurer que l'énoncé exprime une vision réaliste qui est liée aux valeurs fondamentales de la communauté scolaire.
- Employer un langage simple et positif.
- Chercher à obtenir les commentaires du personnel, des élèves et des parents pendant ou après la rédaction de l'énoncé pour s'assurer que toutes les parties intéressées appuient la vision décrite dans l'énoncé.
- Transmettre l'énoncé à tous les partenaires qui collaborent au plan.
- Se servir de l'énoncé pour orienter le groupe de travail pendant que les membres du groupe continuent à élaborer le plan de prévention contre l'intimidation de l'école.

Élaboration d'un plan de surveillance

La présence et la surveillance des adultes constituent le moyen de dissuasion le plus efficace contre l'intimidation. Étant donné que la majorité des comportements d'intimidation ont lieu pendant les pauses, une surveillance bien planifiée à ces moments-là est essentielle pour réduire le nombre d'incidents d'intimidation.

Examinons les stratégies types suivantes qui visent à réduire les incidents d'intimidation grâce à la surveillance des adultes.

- Exercer une surveillance étroite aux « points chauds » ou aux endroits où l'intimidation est la plus fréquente (qui auront été définis à l'aide des stratégies à la page 86).
- Enseigner aux élèves des jeux appropriés et intéressants et d'autres activités physiques auxquels ils peuvent participer lors de la récréation ou durant l'heure du repas.
- Envisager des changements d'horaire qui permettront de réduire le nombre d'élèves dans les couloirs peu importe l'heure. Les couloirs bondés sont un endroit privilégié pour l'intimidation.
- Lorsque l'apprentissage coopératif est intégré à l'enseignement en salle de classe, il faut s'assurer que les élèves ont la possibilité d'apprendre et de mettre en pratique les nouvelles compétences qui feront de l'apprentissage coopératif une expérience positive pour tous les élèves et qu'ils ont le soutien requis pour le faire.
- Créer un club de leadership pour former des chefs de terrains de jeu volontaires afin d'aider les jeunes enfants à participer aux jeux de groupe (p. ex., gestion de l'équipement et arbitrage).

Élaboration d'un plan d'intervention

Un plan d'intervention comprend des lignes directrices, des procédures et des stratégies pour :

- effectuer le suivi des incidents d'intimidation;
- apporter un soutien aux élèves qui sont victimes d'intimidation;

- réagir face aux élèves qui pratiquent l'intimidation;
- réagir face aux élèves qui sont témoins d'incidents d'intimidation;
- planifier des interventions réparatrices afin de réunir toutes les parties concernées par un incident d'intimidation.

Une réponse efficace de l'école à l'endroit des comportements d'intimidation des élèves comporte quatre objectifs :

- **Encourager la communication** – Les adultes fournissent l'exemple aux élèves en les incitant à prendre part à des discussions sur l'intimidation, en leur enseignant des techniques d'assertivité et des stratégies d'autoprotection et en les encourageant à rechercher l'aide d'un adulte lorsque les autres stratégies ne fonctionnent pas.
- **Développer l'empathie** – Les adultes aident les élèves à reconnaître et à interpréter les signes qui révèlent les sentiments et les besoins des autres, à comprendre les répercussions d'un comportement d'intimidation sur les autres et à traiter les autres avec bienveillance et respect.
- **Encourager la responsabilité** – Les adultes aident les élèves à développer la capacité à s'arrêter et à réfléchir avant d'agir, à résister à la pression exercée par les pairs et à assumer la responsabilité de leurs comportements en réparant les torts qu'ils ont causés aux autres.
- **Favoriser les comportements prosociaux** – Les adultes enseignent, renforcent et montrent par l'exemple les compétences qui permettent aux élèves de s'entendre avec les autres.

Participation des partenaires communautaires

Les gens et les organismes d'une collectivité tels que les travailleurs sociaux, les conseillers et les centres récréatifs municipaux peuvent s'avérer de précieux partenaires pour aider à prévenir les comportements d'intimidation et à y faire face. Les policiers peuvent aussi jouer un rôle important en apportant leur appui aux efforts de l'école et du conseil scolaire pour prévenir l'intimidation. Les agents de liaison avec les écoles peuvent être en mesure de convaincre les élèves qui pratiquent l'intimidation de la gravité de leurs actions et d'apporter un appui aux élèves qui la subissent.

Examinons les stratégies types suivantes visant à faire participer les partenaires communautaires.

- Sonder les centres communautaires locaux concernant leurs préoccupations face aux problèmes d'intimidation et leurs idées en matière d'initiatives de prévention contre l'intimidation.
- Inviter des représentants de la collectivité à se joindre à un comité de planification en vue d'établir des initiatives de prévention contre l'intimidation.
- Organiser une réunion communautaire pour discuter des problèmes d'intimidation et de l'initiative de prévention proposée.
- Inviter, à titre de conférenciers invités, des professionnels comme des travailleurs sociaux, des conseillers ou des policiers dans la salle de classe ou lors d'événements scolaires.

Appui à l'initiative

Examinons les stratégies types suivantes visant à appuyer et à soutenir les efforts de prévention contre l'intimidation.

- Discuter des avantages associés à des initiatives de prévention contre l'intimidation semblables à ceux énumérés ci-après :
 - une occasion de clarifier et de confirmer les pratiques en place;
 - une réduction du niveau des comportements d'intimidation;
 - une amélioration de la discipline à l'école;
 - un effort coordonné pour traiter de l'enseignement des habiletés en relations interpersonnelles;
 - un soutien aux élèves qui sont le plus à risque de subir de l'intimidation;
 - l'identification des élèves qui sont des meneurs et qui acceptent d'intervenir lorsque les autres subissent de l'intimidation.
- Procéder à une mise au point avec le personnel au début de chaque année scolaire ou de chaque semestre pour discuter « où nous en sommes relativement au plan ». À cette étape, s'assurer que tous les nouveaux membres du personnel connaissent les politiques et les initiatives de prévention contre l'intimidation de l'école ou du conseil scolaire.
- S'assurer que les élèves, enseignants et parents reçoivent tous la même information sur l'intimidation et les interventions possibles. Ceci assurera que chacun utilise un même langage et renforce les mêmes stratégies.
- S'assurer que le plan de prévention contre l'intimidation fait partie des discussions de l'école ou de la salle de classe touchant les attentes à l'égard du comportement des élèves.
- Inclure le plan à l'ordre du jour de la réunion du conseil d'école du début d'année ou l'insérer dans le bulletin d'information de l'école. Encourager le dialogue continu des parents sur la question. Partager les données relatives à l'ampleur du phénomène d'intimidation à l'école et fournir des mises à jour périodiques des résultats des interventions qui ont eu lieu pendant l'année.
- Fournir de l'information sur l'intimidation dans chaque numéro du bulletin de l'école et consacrer un numéro du bulletin d'information pour présenter le plan de l'école. Inclure dans le bulletin d'information les rédactions, les dessins animés et les œuvres d'art des élèves afin de promouvoir la prévention de l'intimidation.
- Fournir aux parents de tous les enfants qui commencent la maternelle ou qui viennent d'une autre école de l'information sur les efforts de prévention de l'intimidation de l'école.
- Ajouter à la bibliothèque de l'école des livres et des vidéos sur la prévention de l'intimidation et les exposer pour encourager les parents, les élèves et le personnel à emprunter ces documents.

Pour obtenir une liste des ressources de prévention contre l'intimidation de la Society for Safe and Caring Schools and Communities qui sont en vente, voir l'annexe G-3

- Ajouter de l'information concernant le plan de prévention contre l'intimidation sur le site Web de l'école ou du conseil scolaire.

- Rechercher des occasions de s'associer à d'autres écoles ou conseils scolaires qui mettent en œuvre des initiatives de prévention contre l'intimidation.
- Apposer dans le vestibule de l'école et à l'extérieur des salles de classe les affiches des élèves qui ont trait à la prévention de l'intimidation, et ce, particulièrement lors d'événements familiaux. Il est également possible de faire appel aux endroits publics comme les bibliothèques et les centres communautaires pour qu'ils servent de lieux d'exposition pour les travaux des élèves sur le sujet.
- Tenir une journée portes ouvertes au cours de laquelle les œuvres d'art des élèves sur l'intimidation seront exposées et demander aux élèves de procéder à des jeux de simulation, d'interpréter des sketches dramatiques ou de présenter des vidéos qu'ils ont enregistrées.
- Mettre au point un dépliant sur la prévention de l'intimidation avec l'aide des élèves plus âgés. Ces derniers peuvent le partager avec les élèves plus jeunes et leurs parents.
- Présenter les diaporamas montés par les élèves dans le cadre des réunions du conseil scolaire et des assemblées scolaires.

Suivi de l'initiative

- Effectuer le suivi du nombre de rapports d'intimidation reçus au bureau. Ce nombre a-t-il augmenté ou diminué au cours du dernier mois? Au cours des six derniers mois? Au cours de la dernière année? Au début, il faut s'attendre à une augmentation du nombre d'incidents d'intimidation qui sont signalés à cause d'une plus grande sensibilisation envers ce problème. Il ne faut pas voir une telle augmentation comme un échec. Il faut plutôt tenter d'examiner le type d'incident qui est signalé pour ensuite effectuer un suivi afin de voir si un plus grand nombre d'élèves reçoivent de l'aide.
- Mener des sondages sur l'intimidation périodiquement (p. ex., une fois par année). Afin d'avoir une meilleure idée de la fréquence du phénomène d'intimidation, il faut mener les sondages à la même période où ils ont été menés la première année.
- Rassembler les élèves pour tenir des discussions en petits groupes. Utiliser des groupes d'élèves de différents niveaux scolaires pour discuter de l'intimidation, et ce, comme moyen d'évaluer comment les élèves y font face. Rendre compte des résultats au personnel et aux parents.
- Effectuer un suivi des rapports et recenser les préoccupations des parents. Cela permettra d'évaluer si le nombre ou le type de comportements d'intimidation évolue. Présenter les conclusions au personnel et aux parents.
- Discuter régulièrement d'intimidation lors des réunions du personnel. Les questions suivantes peuvent servir de guide pour lancer la discussion :
 - Quelles sont les parties du plan qui réussissent le mieux?
 - Que faudrait-il modifier?
 - Quels sont les facteurs qui motivent les gens?
 - Y a-t-il une différence notable dans les relations entre les élèves?
 - Les perceptions du personnel, des élèves et des parents au sujet de l'intimidation ont-elles changé?
 - Faudrait-il offrir d'autres possibilités de formation pour renforcer la compréhension des membres du personnel ou leurs compétences?
 - Faudrait-il offrir d'autres possibilités de renforcer la compréhension des

- élèves et des parents ou leurs compétences?
- Comment devons-nous consolider notre succès et le maintenir?
- Avons-nous remarqué des changements aux endroits où les incidents d'intimidation ont lieu?
- Comment pouvons-nous partager ce que nous avons appris avec d'autres écoles?

Réaction à l'intimidation

Chaque fois que l'on prend connaissance ou que l'on soupçonne des incidents d'intimidation, l'intervention efficace et constante des adultes est primordiale afin de venir en aide aux élèves de manière individuelle, afin de réduire les risques d'incidents d'intimidation supplémentaires et afin de maintenir une culture scolaire bienveillante et sécuritaire. Les enseignants et autres adultes concernés doivent proposer une définition commune de l'intimidation qui tient compte des divers types d'intimidation et degrés de comportement d'intimidation. Pour réagir aux incidents d'intimidation, ils doivent aussi établir des lignes directrices qui appuient les élèves concernés et qui indiquent clairement que toute forme d'intimidation est inacceptable.

Soutien aux élèves qui ont subi de l'intimidation

Les incidents d'intimidation, même relativement mineurs et brefs, peuvent bouleverser les élèves, les intimider, les fâcher ou leur faire peur. Le soutien aux élèves qui ont subi de l'intimidation peut vouloir dire les reconforter et les rassurer, élaborer un plan pour garantir leur sécurité ou les aider à acquérir les compétences et les attitudes nécessaires pour lutter contre l'intimidation chronique.

Au moment où les conseils scolaires et les écoles établissent leurs propres lignes directrices ou étapes pour intervenir lorsqu'un élève a subi de l'intimidation, elles pourraient également envisager les points suivants :

- reconnaître l'incident et les sentiments de l'élève;
- recueillir l'information sur ce qui s'est passé et prendre note des personnes impliquées;
- garantir à l'élève qu'il y aura des conséquences pour l'élève qui a usé d'intimidation;
- aider l'élève à élaborer un plan de prévention contre toute forme d'intimidation future;
- entrer en communication avec les parents de l'élève relativement à l'incident et au plan établi par l'école pour intervenir en cas d'incidents d'intimidation;
- assurer un suivi auprès de l'élève afin de déterminer le succès du plan, les sentiments de l'élève et le risque que d'autres incidents d'intimidation se produisent;
- effectuer le suivi de l'incident à l'aide d'un formulaire ou d'une autre méthode.

Dans les cas d'incidents d'intimidation graves ou chroniques, des étapes supplémentaires et des stratégies comme celles qui suivent pourraient être nécessaires :

- une intervention plus poussée auprès de l'élève qui a usé d'intimidation;
- une rencontre avec les parents;
- une réunion avec le conseiller de l'école ou un autre membre du personnel de soutien pour aider l'élève à affronter la situation, à instaurer la confiance en lui-même et à mettre en pratique des compétences comme l'assertivité.

Récapitulation avec les élèves qui ont été témoins d'incidents d'intimidation

Dans les cas où des élèves ont été témoins d'incidents d'intimidation, notamment lorsque les élèves ont observé passivement ou ont encouragé le comportement fautif, il est important de discuter de l'incident. Examinons les questions suivantes :

- Comment décririez-vous ce qui est arrivé?
- Qu'est-ce qui fait de cet incident, un incident d'intimidation?
- À quel moment avez-vous décidé de demeurer sur place et d'observer l'incident d'intimidation?
- De quelle façon votre présence a-t-elle pu influencer le comportement de l'élève qui usait d'intimidation?
- Quels étaient vos sentiments lorsque vous regardiez l'incident d'intimidation?
- Comment vous sentez-vous maintenant relativement à cet incident?
- Selon vous, comment se sentait l'élève qui a subi l'intimidation?
- Qu'auriez-vous pu faire différemment, soit pour intervenir, soit pour prévenir l'incident?
- Que pourriez-vous faire maintenant pour que l'élève qui a subi l'intimidation soit plus heureux à l'école et qu'il se sente en sécurité?

Intervention auprès des élèves qui ont pratiqué l'intimidation

Intervenir auprès des élèves qui ont pratiqué l'intimidation constitue une étape évidente pour assurer la protection et la sécurité de l'élève qui a subi de l'intimidation et pour empêcher que davantage d'incidents d'intimidation se produisent. Au moment où les écoles établissent leurs propres lignes directrices ou étapes pour intervenir lorsqu'un élève a usé d'intimidation, elles pourraient également examiner les points suivants :

- assurer la sécurité des autres élèves;
- aider l'élève qui a posé des gestes d'intimidation à changer ses comportements et ses attitudes;
- agir immédiatement pour faire cesser le comportement (p. ex., envoyer l'élève au bureau ou à un autre endroit qui aura été déterminé);
- définir le niveau d'intervention adéquat et intervenir en fonction de la nature des comportements d'intimidation et du degré et de la durée de ceux-ci, par exemple :
 - souligner les effets d'un comportement d'intimidation sur l'élève qui l'a subi et sur ceux qui observaient

- rappeler à l'élève les règles et les attentes comportementales de l'école
- infliger une punition qui aura été décidée par l'école
- attribuer une intervention de socialisation
- signaler le cas à la police ou orienter l'élève vers la police, un conseiller ou d'autres professionnels
- élaborer un plan individuel de soutien et de sécurité;
- entrer en communication avec les parents de l'élève relativement à l'incident et à l'intervention de l'école à cet égard;
- effectuer le suivi de l'incident à l'aide d'un formulaire ou d'une autre méthode.

Interventions de socialisation

Le recours à des interventions de socialisation constitue l'une des façons de réagir aux comportements d'intimidation. Une intervention de socialisation est une activité structurée, dirigée par un adulte, qui demande à l'élève de penser à ses comportements et aux répercussions de ceux-ci sur les autres. Idéalement, une intervention de socialisation exige des interactions sociales positives avec les autres. Elle offre à l'élève l'occasion :

- de réparer les torts qu'il a causés;
- de se réconcilier avec l'élève qu'il a intimidé;
- d'apprendre et de mettre en pratique des comportements à caractère social;
- de contribuer de façon positive au climat scolaire.

Dans le cadre de la conception d'interventions de socialisation, il faut tenir compte des conseils suivants :

- choisir des interventions en fonction de l'âge;
- se rappeler les quatre objectifs d'une réponse efficace de l'école face à l'intimidation : la communication, l'empathie, la responsabilité et les compétences à caractère social;
- être juste et logique, ne pas dénigrer ou humilier;
- faire comprendre à l'élève qui a pratiqué l'intimidation qu'il fait partie de la communauté scolaire et qu'il a une responsabilité relativement au bien-être social de chacun au sein de cette communauté.

Demander à l'élève d'accomplir les activités suivantes constitue des exemples d'interventions de socialisation :

- participer à une activité d'autoréflexion et en discuter avec un adulte;

Pour obtenir un exemple de comportement d'intimidation, voir l'annexe G-2.

- trouver une histoire sur l'intimidation, la raconter aux parents ou à un petit groupe d'élèves et en discuter;
- poser cinq gestes bienveillants et les noter;
- pendant les pauses, participer à des jeux ou à des sports supervisés et structurés dans le but d'apprendre des compétences de coopération et de les mettre en pratique.

Signalement de l'intimidation

Selon les circonstances, il pourrait être nécessaire de signaler un incident d'intimidation ou d'en aviser l'un des intervenants suivants :

- le conseiller de l'école;
- les services de soutien du conseil scolaire, y compris d'autres membres du personnel comme des employés de liaison avec la famille, des psychologues et des consultants en matière de comportement;
- les services à l'enfance de l'Alberta;
- le service de police.

Lorsque l'on s'interroge à savoir si l'on doit ou non informer le service de police et le mêler à cette affaire, il est important de penser au rôle que les policiers pourraient jouer pour appuyer la réponse globale de l'école ou du conseil scolaire à un incident d'intimidation. Beaucoup d'écoles travaillent en étroite collaboration avec l'agent de liaison avec les écoles ou avec les agents des services de police communautaires. Dans cette situation, consulter l'agent pour déterminer quel rôle il pourrait jouer en réponse à de graves incidents d'intimidation. Peut-être pourrait-il venir à l'école rencontrer des élèves ayant subi de l'intimidation ou des élèves ayant usé d'intimidation. L'agent pourrait parler aux élèves qui ont subi de l'intimidation de stratégies leur permettant de faire face à de telles situations. L'agent pourrait également discuter de la gravité du phénomène d'intimidation avec l'élève ayant usé d'intimidation.

Plans individuels de soutien

Dans les cas où le comportement d'intimidation est constant et grave, l'école pourrait envisager l'élaboration d'un plan individuel de soutien et de sécurité pour l'élève qui use d'intimidation. Un plan de soutien et de sécurité consiste en un ensemble de limites et de contrôles extérieurs destinés à aider un élève à maîtriser son comportement et sert à protéger les autres élèves. Un plan efficace favorise également la participation de l'élève à des activités avec ses pairs en fonction de l'âge.

Un plan de soutien et de sécurité est élaboré en collaboration avec l'école, le conseil scolaire et des professionnels de la collectivité. Une équipe est mise sur pied pour dresser le plan, le mettre en œuvre et assurer son suivi. Le plan pourrait comprendre les éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

- la supervision de l'élève dès son arrivée à l'école, pendant les récréations et l'heure du repas, après l'école et au cours de tout autre moment moins structuré;
- la délimitation des aires de jeux;
- des stratégies précises de gestion du comportement, y compris un plan pour le renforcement des comportements appropriés;
- un plan visant à faire participer l'élève à des activités positives avec ses pairs;
- des révisions et des mises à jour régulières du plan.

Soutien de l'initiative par l'entremise de l'enseignement en classe

Des événements organisés, comme des assemblées, sont importants pour acquérir une compréhension de l'initiative dans l'ensemble de l'école et créer un enthousiasme et un engagement à l'égard de celle-ci, mais il est tout aussi important d'appuyer l'initiative en l'incorporant progressivement aux activités de la salle de classe.

Examinons les stratégies suivantes face au soutien des initiatives de prévention contre l'intimidation grâce à l'enseignement en classe.

- Trouver des moments propices à la sensibilisation pendant la journée et à l'intérieur des cours.
- Donner des renseignements sur l'intimidation et enseigner des compétences et des stratégies sur le sujet au moyen d'activités d'apprentissage pertinentes du programme de santé et préparation pour la vie à l'intention des élèves de la maternelle à la 9^e année. Il peut s'agir de compétences précises telles que :
 - l'assertivité;
 - savoir intervenir;
 - la résolution de conflits;
 - savoir à qui demander de l'aide.

Le Guide de mise en œuvre – Santé et préparation pour la vie – Maternelle – 9^e année offre des exemples d'activités d'évaluation et d'apprentissage, des renseignements généraux pour les enseignants et des fiches de renseignements des élèves pour bon nombre de compétences et de concepts liés à la prévention de l'intimidation. Pour obtenir une version PDF gratuite de cette ressource pédagogique, consulter le site à l'adresse <www.education.gov.ab.ca/french/>.

- Présenter le sujet de l'intimidation au moyen d'histoires, de livres de fiction ou de films pertinents. Discuter des sentiments et actions du personnage qui a usé d'intimidation et de ceux du personnage qui l'a subie, et déterminer de quelles façons d'autres personnages ont apporté leur aide ou auraient pu aider.
- Enseigner des techniques de prise de conscience du problème et des stratégies contre l'intimidation. Il est important que les élèves comprennent la différence entre des conflits normaux et l'intimidation.
- Discuter de ce que les élèves peuvent faire s'ils subissent de l'intimidation ou s'ils sont témoins de gestes d'intimidation envers un autre élève.
- Utiliser des jeux de simulation pour s'exercer à avoir des réactions efficaces.
- Avoir recours à des activités d'apprentissage de collaboration pour favoriser l'acceptation, renforcer les interactions de groupe et acquérir des aptitudes sociales.

Relation entre la prévention de l'intimidation et l'éducation civique et la formation aux valeurs

Les initiatives de prévention contre l'intimidation réussissent le mieux lorsqu'elles font partie d'un plan global visant à promouvoir l'éducation civique et la formation aux valeurs chez les élèves. Tel que mentionné au chapitre 5, le développement d'une culture scolaire sécuritaire, bienveillante et respectueuse constitue un aspect essentiel de l'éducation civique et de la formation aux valeurs. Les initiatives de prévention contre l'intimidation peuvent représenter un élément-clé dans le cadre de la création d'une telle culture.

De plus, un bon nombre de thèmes, de compétences et d'attitudes soulignés par les deux genres d'initiatives peuvent se recouper. L'empathie, le respect, la responsabilité collective, la résolution de problèmes et l'entraide sont tous des exemples de thèmes communs traités dans les deux types d'initiatives. Les leçons et événements liés à la prévention de l'intimidation peuvent représenter d'excellentes occasions de renforcer l'apprentissage à partir de l'éducation civique et de la formation aux valeurs, et vice versa. Montrer aux élèves que l'intimidation est inacceptable et qu'ils peuvent travailler ensemble pour la prévenir est une autre façon par laquelle les écoles peuvent aider les élèves à reconnaître le bien, à vouloir le bien et à faire le bien.

Pour de plus amples informations sur la prévention de l'intimidation, visitez le site Web du gouvernement de l'Alberta à <www.bullyfreealberta.ca>.

Notes en fin de chapitre

1. L'information présentée dans ce chapitre a été adaptée en grande partie du document *Focus on Bullying: A Prevention Program for Elementary School Communities* (Victoria, BC: British Columbia Ministry of Education and Ministry of Attorney General, 1998). © Province of British Columbia. All rights reserved. Reprinted with permission of the Province of British Columbia, www.ipp.gov.bc.ca
2. Fried et Fried, 1996.
3. O'Connel et coll., 1997; Olweus, 1999; Smith, 1999.
4. Stephenson et Smith, 1989; Ziegler et Rosenstein-Manner, 1991.
5. Craig et Pepler, 2000.
6. Garfalo, Siegel et Laub, 1987.
7. Fried et Fried, 1996.
8. Pepler et Craig, 1997.
9. Pepler, 1997.
10. Craig et Pepler, 1997.
11. Smith et Sharp, 1994.
12. Garrity et coll., 1994.

Guide d'enseignement M-12

13. Adapté de la source : Alberta Teachers' Association, *Beyond Bullying: What You Can Do to Help – A Handbook for Parents and Teachers of Junior High Students* (Edmonton, AB: The Society for Safe and Caring Schools and Communities, 1999), p. 6 et 7. Reproduit avec autorisation.